



MATINEE D'INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Les sapeurs-pompiers de la commune vous convient à une matinée d'initiation aux gestes qui sauvent **le samedi 9 juillet 2016 à partir de 9 heures** dans la salle de motricité de l'école – accès par la cour de récréation.

L'initiation se déroulera de la manière suivante :

- 30 minutes d'apprentissage des gestes du massage cardiaque,
- 30 minutes pour répondre à toutes les questions liées aux premiers secours.

Les sapeurs-pompiers vous accueilleront **par groupes de 6 personnes** (formation réservée aux personnes âgées de plus de 10 ans). Une séance sera donc proposée toutes les heures en fonction du nombre de participants.

Aussi, afin de favoriser au mieux l'organisation de cette matinée, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de Mairie (03.89.25.23.99 – mairie@chavannes-etang.fr) ou directement auprès du chef de corps, Mathieu CALLERANT (matca8@gmail.com).



**INITIEZ-VOUS AUX
GESTES QUI SAUVENT**

PLAN CANICULE – RECENSEMENT DE PERSONNES FRAGILES

Comme chaque année au moment des premières fortes chaleurs, nous vous rappelons que la commune dispose d'un registre nominatif visant à recenser les personnes fragiles, vulnérables ou isolées. Ce registre permet de mettre en place le plus rapidement possible une procédure de surveillance et d'accompagnement en cas de canicule.

Peuvent figurer sur ce registre trois catégories de personnes :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans inaptées au travail,
- les personnes reconnues handicapées.

Cette démarche de recensement est facultative et l'inscription à ce registre repose exclusivement sur le volontariat de l'intéressé(e). Vous pouvez, à tout moment, demander votre radiation de ce registre. Seul le Préfet pourra être destinataire des informations recueillies et la confidentialité des données est assurée.

Pour vous inscrire ou obtenir des informations complémentaires, nous vous invitons à prendre attache avec le secrétariat de Mairie (03.89.25.23.99 – mairie@chavannes-etang.fr).



COUPE DE BOIS 2016



Les précipitations particulièrement accrues de ce début d'année ont perturbé le travail des bûcherons chargés de préparer les commandes de bois de chauffage. Si la vente des stères a pu se faire dans les temps, nous sommes au regret d'informer les personnes ayant commandé du bois long (BIL) et des fonds de coupe que la mise à disposition de leur commande ne pourra être effective avant le mois de septembre.

Nous nous excusons pour ce contretemps et ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

Nous vous rappelons que la Mairie sera **fermée du lundi 11 juillet au vendredi 22 juillet 2016** pour les congés estivaux. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire au 03.89.70.06.86 ou son Adjointe au 03.68.06.87.27.

JOURNEE CITOYENNE 2016

Enfin, nous profitons de cette lettre d'informations pour remercier une nouvelle fois très chaleureusement tous les participants à la seconde édition de la journée citoyenne qui s'est déroulée la matinée du 4 juin. Environ 45 personnes ont bravé la météo capricieuse pour mener à bien les différents ateliers : nettoyage de l'arboretum des écoliers et des vergers communaux, peinture, fleurissement, petite menuiserie, arts plastiques, etc.

En attendant la prochaine édition, un **GRAND MERCI** à tous et bonnes vacances !



Mairie de Chavannes-sur-l'Étang

9, rue de Bellefontaine
68210 Chavannes-sur-l'Étang

☎ 03 89 25 23 99

✉ mairie@chavannes-etang.fr

🌐 www.chavannes-etang.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat :

Lundi et jeudi : 14h00 – 17h30

Mardi : 14h00 – 19h00

Vendredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00